

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 04 - 06

**Séance du 14 avril 2015**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le quatorze avril,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoints** : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**MISE EN ŒUVRE DES  
PROCESSUS DE  
VERBALISATION  
ELECTRONIQUE (P.V.E) SUR  
LE TERRITOIRE DE LA  
COMMUNE**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BERNARD, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**CONVENTION A INTERVENIR  
ENTRE  
L'AGENCE NATIONALE DE  
TRAITEMENT AUTOMATISE  
DES INFRACTIONS  
(A.N.T.A.I)  
ET LA COMMUNE  
DE SAINT CYR SUR MER**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Patrice CATTUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Le procès-verbal électronique (PVe) est destiné à remplacer progressivement la contravention papier. Ce processus conduit par l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) porte sur la dématérialisation complète de la chaîne contraventionnelle des amendes des quatre premières classes qui devient plus rapide et sécurisée.

Les infractions sont constatées et relevées au moyen d'un outil dédié et les données sont ensuite télétransmises depuis le service verbalisation au Centre National de Traitement. Le titulaire est alors identifié par le système d'immatriculation des véhicules (SIV).

L'avis de contravention est édité et adressé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

Cette dématérialisation apporte en outre une optimisation des tâches administratives des agents de police municipale (ressaisie des souches, traitement des contestations, régie de recettes...) et supprime également le coût des carnets de timbres amende.

Pour la mise en œuvre de cette verbalisation électronique, l'ANTAI fournit le logiciel PVe et les divers procédés et documents nécessaires.

La Commune doit de son côté acquérir et assurer la maintenance des matériels. Ceux-ci font l'objet d'une subvention de l'Etat, déduite directement de la facture du fournisseur agréé par l'ANTAI.

La mise en œuvre des PVe sur la Commune de Saint Cyr sur Mer fait l'objet d'une convention avec le Préfet du Var agissant au nom et pour le compte de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions et est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

A cet effet, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale d'approuver les termes de cette convention.

Le Conseil Municipal, par :

30 Voix POUR

3 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD, Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART))

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte les dispositions de la convention énoncées ci-dessus,

Décide de mettre en œuvre ce processus de verbalisation électronique sur la Commune, opération pour laquelle les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2015,

Autorise le Maire à signer la convention avec le Préfet du Var agissant au nom et pour le compte de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la Commune de Saint Cyr sur Mer ainsi que tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY